

**NOTES D'ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,
PRÉSIDENT DU SÉNAT,**

**À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION
SOULIGNANT LE 222^E ANNIVERSAIRE
DE L'ADOPTION DE LA CONSTITUTION LE 3 MAI**

**CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA
LE 6 MAI 2013**

Votre Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kosiniak-Kamysz,

Vos Excellences,

Honorables Ministres,

Honorables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Jak sie masz! [Comment allez-vous?]

Je suis très heureux d'être des vôtres ce soir pour célébrer le 222^e anniversaire de la Constitution polonaise du 3 mai 1791. La Constitution du 3 mai 1791 est généralement reconnue comme étant la plus ancienne constitution nationale adoptée en Europe et la deuxième au monde.

Ce jour historique est l'occasion de réfléchir à l'importance de ce précédent constitutionnel dans la gouvernance générale des nations et au rôle de pionnier que la Pologne a joué dans son élaboration.

C'est également l'occasion de se pencher sur les relations entre le gouvernement de la Pologne et les Polonais, et sur les relations entre la Pologne et d'autres pays. Je suis content de pouvoir dire que les relations entre le Canada et la Pologne sont solides et vigoureuses.

Dimanche, nous avons commémoré au Canada la bataille de l'Atlantique. Pendant la cérémonie qui se déroulait ici, à Ottawa, au Monument commémoratif de guerre du Canada, j'ai eu une pensée pour les relations qui existaient entre les courageux marins de la Marine royale du Canada et les héros de la Marine polonaise qui assuraient la protection des convois à destination, entre autres, de Mourmansk et de Malte.

J'ai eu le plaisir de me rendre en Pologne en 2007 et d'y rencontrer mon homologue, Son Excellence Bogdan Borusewicz, président du Sénat de la Pologne. Lors du terrible accident d'avion survenu en 2010 qui a fait de nombreux morts, les Canadiens ont compati avec leurs amis polonais. Plus tard, au cours de la même année, lors de la visite officielle au Canada du président Borusewicz, le Sénat s'est exceptionnellement réuni en comité plénier pour permettre au président Borusewicz de s'adresser aux sénateurs et de pouvoir exprimer sa gratitude au Canada et aux Canadiens.

L'an dernier, nous avons accueilli au Canada le premier ministre de la Pologne, Son Excellence Donald Tusk. Nul doute que les liens solides qui unissent le Canada et la Pologne, à tous les niveaux, continueront à se renforcer au cours des prochaines années.

En terminant, au nom du Parlement du Canada, je désire offrir mes meilleurs vœux au peuple polonais et à tous ceux qui sont réunis ici ce soir pour célébrer le 3 mai, jour de la Constitution.

Merci.